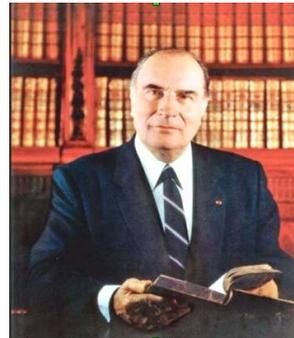




Naissance au Liban de **Georges Ibrahim Abdallah**

Début de la guerre civile au Liban qui va durer 15 ans

L'armée sioniste envahit le Sud Liban



Exécution à Paris du lieutenant-colonel Charles Ray, attaché militaire US en poste en France. Cette action est revendiquée par les FARL (Fraction armée révolutionnaire libanaise), une organisation marxiste anti-impérialiste.

2 avr. 1951

13 avr. 1975

14 mars 1978

10 mai 1981

18 janv. 1982

Les distances entre les dates ne sont pas proportionnelles aux durées.

Élection de François Mitterrand



Exécution de Yakov Barsimantov, secrétaire adjoint à l'ambassade d'Israël à Paris et responsable du Mossad, les services secrets de l'État sioniste.

Revendication par les FARL de l'exécution de Yakov Barsimantov :
« Depuis sept ans le peuple Libanais subit la guerre. Depuis sept ans l'impérialisme, sous le couvert de la lutte contre les « fanatiques Palestiniens », détruit tout ce qui est progressiste au Liban. C'est notre droit de nous défendre. C'est notre droit aussi d'attaquer l'impérialisme partout où il sévit et en particulier là où il bénéficie du soutien politique du gouvernement en place. »

Invasion du Liban par l'État sioniste

16 et 17 septembre 1982, massacre de Sabra et Chatila. Des milices chrétiennes libanaises, avec l'aide opérationnelle de l'armée israélienne, massacrent les populations palestiniennes vivant dans ces deux camps de réfugiés.

3 avr. 1982

7 avr. 1982

16 juin 1982

16 sept. 1982



Arrestation à Lyon de Georges Abdallah.

Arrestation en Italie de Abdullah el-Mansouri, membre présumé des FARL Seront ensuite arrêtés par la police italienne Joséphine Abdo Sarkis et Daher Feriel Fayez.

6 août 1984

24 oct. 1984

Enlèvement de Gilles Peyrolles, directeur du centre culturel français de Tripoli au Liban. Cet enlèvement est attribué aux FARL.

23 mars 1985

Libération de Gilles Peyrolles. Selon Yves Bonnet, directeur des services de contre espionnage français de l'époque, l'État français s'était engagé à libérer Georges Abdallah après la libération de Gilles Peyrolles.

2 avr. 1985

Perquisition d'un appartement parisien. Les policiers « découvrent » une arme qui pourrait accuser Georges Abdallah pour des actions revendiquées par les FARL.

Procès de Georges Abdallah accusé, suite à son arrestation à Lyon, d'usage de passeports falsifiés, d'association de malfaiteurs, de détention non autorisée d'armes ou de munitions.

3 juil. 1986

2



Condamnation de Georges Abdallah à 4 ans d'emprisonnement et d'une interdiction de territoire français pendant 5 ans.

Loi instituant une Cour d'assises spéciale sans jurés populaires. La loi a été rendue rétroactive. Georges Abdallah sera le premier prévenu à être jugé par cette Cour spéciale.

Article de Libération parlant des pressions US auprès de la justice française pour que Georges Abdallah ne soit pas libéré. Le sous-titre de l'article est « Après l'intervention des autorités américaines, le leader présumé des FAREL (Georges Abdallah) reste en détention. Il attendait sa libération au cours du mois d'août. »

Suite à la découverte « opportune » de l'arme qui aurait servi pour l'exécution de Barsimantov, la chambre d'accusation de Paris décide de renvoyer Georges Abdallah devant une Cour d'assises

Début du procès à Paris de Georges Abdallah devant une Cour d'assises spéciale.

10 juil. 1986

3 sept. 1986

2 sept. 1986

28 janv. 1987

23 févr. 1987





Condamnation de Georges Abdallah à la réclusion criminelle à perpétuité pour complicité d'assassinats et complicité de tentative d'assassinat. La peine de sûreté assortie est de 15 ans. Le procès n'aura duré que 5 jours.

Éditorial de Claude Cabanes dans le quotidien communiste l'Humanité : « *Washington a gagné, sous les applaudissements de Tel-Aviv. Le procès Abdallah a été de bout en bout piloté pour et par une puissance étrangère.* »

Jean-Paul Mazurier, un des avocats au premier procès de Georges Abdallah déclare avoir travaillé pour les services secrets français et avoir trahi son client.

23 févr. 1987

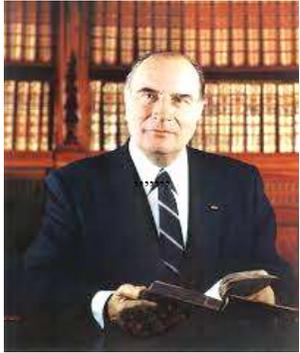
28 févr. 1987

1 mars 1987

6 mars 1987

Déclaration de Georges Abdallah lors du procès. « *Non, Messieurs, votre Cour est loin d'être apolitique. Non, Messieurs, votre procès loin d'être légitime s'inscrit sur le drapeau légal de la guerre impérialiste menée contre notre peuple.* »





8 mai 1988

Réélection de
François
Mitterrand

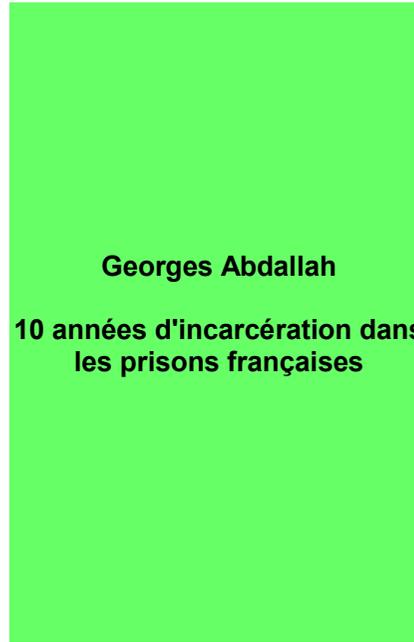
1989

1990

1991

1992

1993



Georges Abdallah

**10 années d'incarcération dans
les prisons françaises**

24 oct. 1994



7 mai 1995

Élection de
Jacques Chirac

1996

1997

1998

Georges Abdallah signe la plateforme du 19 juin 1999. Les signataires déclarent «*La négation des droits nationaux de nombreux peuples, le racisme, le sexisme et la dévastation de l'écosystème participent de cet écrasement général de l'humanité au profit d'une poignée de nanti(e)s. On a raison de se révolter !*»

19 juin 1999

A l'occasion de la journée mondiale pour la fermeture du camp de Khiam (prison sous contrôle israélien située au sud du Liban), Georges Abdallah fait une déclaration dénonçant la torture et le caractère arbitraire des détentions dans ce camp.

15 oct. 1999

Fin de la période de sûreté assortie à la condamnation de Georges Abdallah. Il est en droit de déposer des demandes de libération conditionnelle.

27 oct. 1999

2000

Rejet de la première demande de libération de Georges Abdallah au motif «*Il est à craindre que M. Abdallah se mette au service de son peuple et poursuive éventuellement sa lutte révolutionnaire*».

19 nov. 2001



Déclaration de Georges Abdallah « Intifada vaincra ».
 « À l'aube de cette troisième année d'Intifada Al-Aqsa, les masses populaires palestiniennes et leurs avant-gardes révolutionnaires sont plus que jamais déterminées à continuer la lutte et à intensifier la résistance sous toutes ses formes, armées et populaires. ... Elles sont l'expression révolutionnaire d'une volonté inébranlable de tout un peuple décidé à continuer son Intifada jusqu'au retrait total des forces d'occupation sioniste et la création d'un État indépendant avec Al-Qods comme capitale.

11 oct. 2002



Le Secours Rouge/APAPC et l'Union des Jeunes Progressistes Arabes tiennent un meeting pour la libération de Georges Ibrahim Abdallah à l'Espace Marx à Bruxelles.

19 mars 2003



La libération de Georges Abdallah est accordée par la juridiction régionale de libération conditionnelle de Pau à condition qu'il quitte la France immédiatement.

19 nov. 2003



Lors des questions au gouvernement à l'Assemblée Nationale, Dominique Perben ministre de la Justice confirme avoir donné instruction pour faire appel de la libération de Georges Abdallah. Il indique qu'il fera modifier la loi pour mieux contrôler certaines décisions de justice.

26 nov. 2003

La juridiction nationale de libération conditionnelle décide du maintien en prison de Georges Ibrahim Abdallah.

15 janv. 2004



Collage d'affiches à Bruxelles pour la libération de Georges Abdallah

16 janv. 2004

Georges Abdallah s'associe à une grève des plateaux en solidarité avec Nathalie Ménigon, militante d'Action Directe emprisonnée.

24 févr. 2004

Meeting à Paris pour la libération de Georges Abdallah

6 oct. 2004

Georges Abdallah
20 années d'incarcération dans les prisons françaises

24 oct. 2004

Georges Abdallah présente une nouvelle demande de libération

Février 2005

Rejet de la demande par le tribunal de grande instance de Pau. Appel est fait de cette décision

Sept. 2005



Modification de la loi pour éviter qu'un juge loin de Paris décide de la libération d'un prisonnier tel que Georges Abdallah.

Rejet en appel de la demande de libération de Georges Abdallah.

Manifestant.e.s et banderoles pour la libération de Georges Abdallah lors de la manifestation à Lannemezan pour la libération des militant.e.s d'Action directe, dont Jean-Marc Rouillan qui est aussi emprisonné à Lannemezan.

Georges Ibrahim Abdallah et Jean-Marc Rouillan ont écrit à cette occasion une lettre aux manifestant.e.s.
Extrait de la lettre : « *Les progrès conquis par plusieurs générations de travailleurs sont aujourd'hui balayés d'un revers de main. Des régions entières sont plongées dans un désastre humain sans lendemain. Et pour mieux dissimuler ces ravages et diviser les forces populaires, des campagnes médiatiques ignobles mobilisent l'opinion au nom de la « sécurité » en désignant à la vindicte les nouvelles classes dangereuses.* »

Premiers droits de visite accordés à des militants du soutien pour la libération de Georges Abdallah

23 janv. 2006

31 janv. 2006

26 févr. 2006

17 juil. 2006



Georges Abdallah est en grève de la faim avec Jean-Marc Rouillan du 15 au 18 décembre en solidarité avec la résistance dans les prisons turques.

15 déc. 2006

Georges Abdallah présente une nouvelle demande de libération.

6 févr. 2007

Le « State department » fait savoir à l'Etat français : « *Le gouvernement des Etats-Unis exprime sa ferme opposition quant à l'éventualité d'une mise en liberté de Georges Ibrahim Abdallah* ».

9 mars 2007



6 mai 2007

Élection de
Nicolas Sarkozy

Après deux reports de date, la demande de libération est refusée. Motif évoqué « ses convictions anti-impérialistes et anti- israéliennes sont restées intactes ». Georges Abdallah fait appel de cette décision.

10 oct. 2007

Examen en appel de la demande de libération de Georges Abdallah. L'audience est fixée au 31 janvier 2008.

20 déc. 2007



Loi sur la rétention de sûreté.
Elle rend obligatoire l'avis
d'une commission pour
certains prisonniers.
Une circulaire a rendu cette loi
rétroactive pour qu'elle
s'applique notamment à
Georges Abdallah.

Georges Abdallah au CNO
(Centre National
d'Observation) de Fresnes du
10 août 2008 au 28
septembre 2008 (six
semaines) pour une
évaluation pluridisciplinaire
de dangerosité.

Manifestation devant la prison de Fresnes.
« Ayant décidé de se faire entendre et de se
faire voir des prisonniers, le cortège des
manifestants, précédé d'une longue banderole
avec le portrait de Georges I. Abdallah, se
dirigea vers l'arrière de la prison. ... 'Vingt-cinq
ans de prison, vingt-cinq ans de résistance,
libérez Georges Abdallah! »

31 janv. 2008

25 févr. 2008

17 avr. 2008

10 août 2008

4 sept. 2008

20 sept. 2008

Audience
reportée au
17/04/2008

Audience
reportée au
04/09/2008

Audience
reportée au
08/01/2009



Avis défavorable de la commission pluridisciplinaire des mesures de sûreté de Paris concernant Georges Ibrahim Abdallah. « *Il revendique ses actes et les justifie par son engagement politique ; il se présente comme un 'résistant' qui, à l'époque, luttait par la violence contre l'occupation du Liban par Israël avec la complicité des États-Unis* ».

La chambre de l'application des peines de la Cour d'appel de Paris a finalement réexaminé la demande de Georges Abdallah et a mis en délibéré sa décision au 5 mai 2009.

La demande de libération est refusée en appel.

Comparution de Georges Abdallah à Tarbes pour « refus de se soumettre à un prélèvement ADN ». Après un délibéré de quelques minutes, il a été condamné à trois mois de prison.

8 janv. 2009

22 janv. 2009

26 mars 2009

5 mai 2009

1 déc. 2009

Audience reportée au 26/03/2009



Présence de manifestant.e.s et de banderoles pour la libération de Georges Abdallah à l'entrée du palais de justice de Tarbes et présence de militant.e.s dans la salle d'audience.

1 déc. 2009

Georges Abdallah comparait devant la Cour d'Appel de Pau pour ce refus de se soumettre à un prélèvement d'ADN.

18 févr. 2010

La Cour d'appel de Pau relaxe Georges Abdallah pour son refus de prélèvement ADN.

20 mai 2010

Manifestation nationale à Lannemezan pour la libération de Georges Abdallah.

4 déc. 2010

Manifestation devant l'ambassade du Liban en France

24 nov. 2011

Le Premier ministre libanais Najib Mikati, en visite officielle en France demande aux autorités la libération de Georges Abdallah.

10 févr. 2012



Georges Abdallah est au CNE de Fresnes (Centre national d'évaluation). Il passe quelques jours au mitard avec 5 prisonniers Basques pour un geste de solidarité avec un camarade Basque.

Une centaine de militant.e.s ont manifesté leur soutien à Georges Ibrahim Abdallah devant la prison de Fresnes



André Delcourt, maire communiste de Calonne-Ricouart, nomme Georges Ibrahim Abdallah citoyen d'honneur de la ville.

Christian Champiré, maire communiste de Grenay, et les membres du conseil municipal nomme Georges Abdallah citoyen d'honneur de la ville.

Avril-Mai 2012

14 avr. 2012

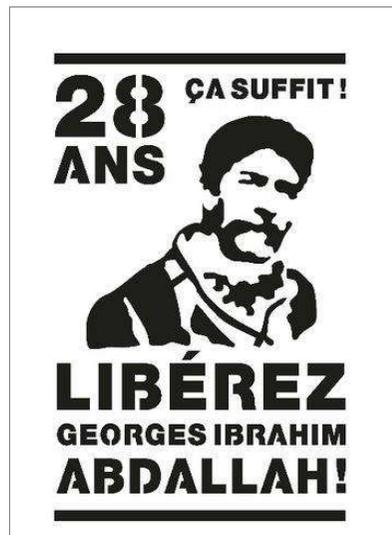
5 mai 2012

19 mai 2012

19 juin 2012

*Ceci dit, de Fresnes au mitard
ça rajoute quelque peu... et on
se remonte le moral en quelque sorte...
Portez-vous bien camarades et prenez
bien soin de vous de...
Je vous embrasse bien fort.
Georges
18.06.2012*

Élection de
François Hollande



Parution chez
Al Dante du livre
« Georges Ibrahim
Abdallah » écrit par un
collectif international.

Manifestation nationale à
Lannemezan pour la libération
de Georges Abdallah.

Le tribunal d'application des
peines prononce un avis
favorable à la demande de
libération de Georges Abdallah.

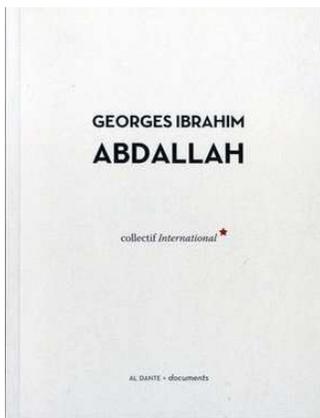
En Appel, la chambre d'application
des peines de Paris a accédé à la
demande de libération de Georges
Abdallah.
Cette libération est conditionnée à un
arrêté d'expulsion du territoire
français.

22 juin 2012

23 oct. 2012

21 nov. 2012

10 janv. 2013



ACCEPTÉE

ACCEPTÉE

LIBAN

La justice française libère Georges Ibrahim Abdallah sous condition d'expulsion

La cour d'appel de Paris a accepté de libérer le Libanais Georges Ibrahim Abdallah sous condition d'expulsion vers le Liban. Il avait été condamné à perpétuité pour complicité dans l'assassinat de deux diplomates en France.

Publié le : 10/01/2013 - 15:01 Modifié le : 10/01/2013 - 15:10



Conversation téléphonique entre Hillary Clinton, secrétaire d'État US, et Laurent Fabius ministre français des affaires étrangères. Les US demandent au gouvernement français d'agir pour empêcher la libération de Georges Abdallah.

La Cour de cassation casse et annule la décision du 10 janvier 2013.

Décès de Jacques Vergès, avocat de Georges Ibrahim Abdallah

Manifestation nationale à Lannemezan pour la libération de Georges Abdallah.

11 janv. 2013

4 avr. 2013

15 août 2013

26 oct. 2013

The Secretary's Call Sheet for French FM Laurent Fabius [fah-byoos] Friday, January 11, 2013

(SBU) Georges Ibrahim Abdallah was sentenced to life in prison in 1987 for his involvement in the 1982 murders of U.S. military attaché Charles Ray and Israeli diplomat Yakov Barsimontov in Paris, as well as for the 1984 attempted murder of the U.S. Consul General in Strasbourg.

UNCLASSIFIED U.S. Department of State Case No. F-2014-20439 Doc No. C05797452 Date: 11/30/2015

UNCLASSIFIED U.S. Department of State Case No. F-2014-20439 Doc No. C05797452 Date: 11/30/2015

Robert Homme. A former leader of the Marxist-Leninist guerilla group Lebanese Armed Revolutionary Factions, Abdallah is reputedly one of the longest-serving prisoners in Western Europe. He became eligible for release in 1999, but seven successive appeals were consistently denied on the grounds he has shown no remorse for his crime and likely will resume his revolutionary struggle if released and deported to Lebanon. Although the French Government has no legal authority to overturn the Court of Appeal's January 10 decision, we hope French officials might find another basis to challenge the decision's legality.

B5



JUSTICE

L'ex-activiste libanais Georges Ibrahim Abdallah reste en prison en France

Condamné à la perpétuité pour complicité d'assassinat de deux diplomates, l'ex-chef des Fractions armées révolutionnaires libanaises, arrêté en 1984 en France, a vu sa huitième demande de libération conditionnelle refusée par la Cour de cassation.

Georges Abdallah

**30 années d'incarcération
dans les prisons françaises**

Le conseil municipal de Bagnolet et son maire Marc Everbecq nomment Georges Ibrahim Abdallah citoyen d'honneur de la ville.

11 déc. 2013

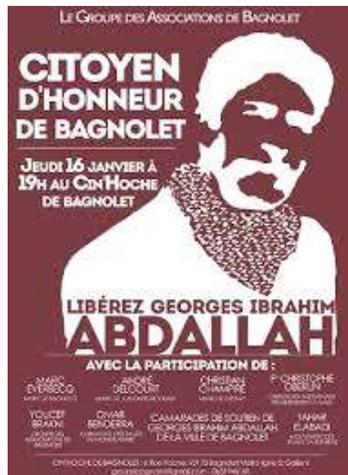
Manifestation nationale à Lannemezan pour la libération de Georges Abdallah.

24 oct. 2014

25 oct. 2014

La demande de libération de Georges Abdallah est déclarée irrecevable.

5 nov. 2014



Octobre pour Abdallah

24 octobre 2014

Hambourg
Netzwerk Freiheit für alle Politischen Gefangenen (Secours Rouge International) et Palast der Arbeiters Meeting à 19h30 à Fraternalen Zentrum 85.

Bruxelles
Secours Rouge de Belgique
Rassemblement devant la résidence de l'Ambassadeur de France, de 17h30 à 18h30. Co-voiturage par le Collectif "Bassin minier" pour la libération de Georges Ibrahim Abdallah et Solidarité Georges Libe.

Rennes
France Palestine Solidarité, Breizhistance, Collectif BDS Rennes, NPA, P.F., S.O.S et UFF.
Manifestation Place du Parlement à 18h.

Lyon
Collectif lyonnais de soutien à Georges Abdallah
Rassemblement devant le Palais de Justice à 18h, puis réunion, débat à la Maison du Passage à 19h30.

Bordeaux
Libérons Georges 33
Concert de solidarité à l'Athénée libertaire à 19h.

Toulouse
Coop pour coop 31
Meeting salle Osète à 20h.
[Voir les sites d'informations militantes pour les détails]

Lannemezan, 25 octobre 2014
Manifestation nationale devant la prison où est incarcéré Georges Abdallah
Départ 14h devant la gare de Lannemezan



Rejet en appel de la demande de libération de Georges Abdallah

Manifestation nationale à Lannemezan pour la libération de Georges Abdallah.

Lors de la séance du Sénat du 30 mars 2016. M. Urvoas, ministre de la Justice, déclare : « Georges Ibrahim Abdallah a demandé sa libération conditionnelle à neuf reprises. Or, chaque fois – et à bon droit, de mon point de vue –, elle lui a été interdite. Depuis février 1987, il est en prison, ce qui prouve bien que la perpétuité réelle existe déjà. »

Manifestation nationale à Paris.
« Le 19 juin est la journée internationale des prisonniers révolutionnaires. Une occasion de plus pour exprimer notre solidarité à Georges Abdallah, militant communiste arabe, combattant pour la lutte de libération nationale de la Palestine et incarcéré dans les geôles de l'État français depuis plus de 31 ans. »

26 févr. 2015

24 oct. 2015

30 mars 2016

19 juin 2016



Manifestation nationale
à Lannemezan pour la
libération de Georges
Abdallah.

Communiqué des FARL annonçant
le décès de Rima, une des
membres fondatrices du groupe,
née le 7 septembre 1959 au Liban.
« C'est le décès d'une héroïne qui a
marqué par son courage unique et
exceptionnel les plus importantes
de nos opérations contre l'ennemi
sioniste israélien. Elle n'a jamais
pris trêve de la lutte contre
l'injustice même jusqu'à ses
derniers moments. »

Déclaration de Georges Abdallah pour
La Journée Internationale des
Prisonniers Révolutionnaires.
« La solidarité toute la solidarité avec
les jeunes prolétaires des quartiers
populaires !
Le capitalisme n'est plus que barbarie,
honneur à tous ceux et celles qui s'y
opposent dans la diversité de leurs
expressions !
Ensemble Camarades, et ce n'est
qu'ensemble que nous vaincrons ! ...
Votre camarade Georges Abdallah »



22 oct. 2016

26 nov. 2016

18 mars 2017

23 avr. 2017

MANIFESTATION | 22 OCTOBRE | 14H | LANNEMEZAN (65)
DÉPARTS COLLECTIFS (BUS OU COVOITURAGES)

Liberté' pour Georges Abdallah

PARIS / 21 OCT. 22H
BUS / INSCRIPTION : CAMPAGNE.UNITAIRE.GABDALLAH@GMAIL.COM

BORDEAUX / 22 OCT. 9H30
BUS / INSCRIPTION : LIBERTE.POUR.GEORGES@GMAIL.COM

TOULOUSE / 22 OCT. 11H
BUS / INSCRIPTION : COUPPOURCOUP31@GMAIL.COM

PAU / 22 OCT. 12H30
RDV SUR LE PARKING DU JAI ALAI, 458 BOULEVARD DU CAMI SALIE

MARSEILLE / 22 OCT. 6H
RDV GARE SAINT-CHARLES (CONTACT : 0684572067)

© FREEGEORGESABDALLAH

المجد والخلود لشهدائنا الأبرار
العار للخونة وسائر المستسلمين
النصر للجماهير والشعوب المناضلة
التضامن كل التضامن مع مناضلينا الأسرى
التضامن سلاح فلنحسن استخدامه

رفيقكم جورج عبد الله

Élection
d'Emmanuel Macron



Déclaration d'Ahmad Sa'adat , secrétaire général du FPLP, emprisonné depuis juillet 2002 dans une prison de l'État sioniste.
« Pour nous, dans les prisons israéliennes, Georges Abdallah est un camarade de lutte et un prisonnier palestinien. Nous l'appelons « **le général des prisonniers du FPLP** ».

Le FPLP (Front Populaire de Libération de la Palestine) est une organisation de résistance Palestinienne.

Manifestation nationale à Lannemezan pour la libération de Georges Abdallah.

Manifestation nationale à Lannemezan pour la libération de Georges Abdallah.

21 oct. 2017

9 oct. 2018

20 oct. 2018





Manifestation nationale à Lannemezan pour la libération de Georges Abdallah.

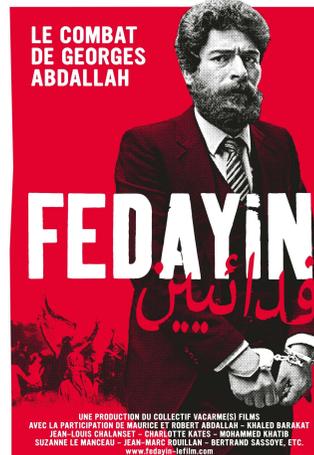
Sortie du film *Fedayin* produit par le Collectif Vacarme(s) Films sur le parcours d'un infatigable communiste arabe et combattant pour la Palestine, Georges Abdallah.

10^{ème} manifestation nationale à Lannemezan pour la libération de Georges Abdallah .

19 oct. 2019

Octobre 2020

24 oct. 2020



Plusieurs centaines de personnalités signent un appel pour la libération de Georges Abdallah.

Parmi lesquelles Saïd Bouamama, Alima Boumediene Thiéry ; André Chassaigne; Salah Hamouri; Mumia Abu-Jamal; Khaled Barakat; Nahla Chahal; Noam Chomsky ; Angela Davis; Ahmad Sa'adat ; Michel Warschawski

Manifestation nationale à Lannemezan pour la libération de Georges Abdallah.



Manifestation nationale à Lannemezan pour la libération de Georges Abdallah.

21 oct. 2021

23 oct. 2021

24 avr. 2022

22 oct. 2022



Réélection d'Emmanuel Macron



Vingt-huit député.e.s de gauche appellent à la libération de Georges Ibrahim Abdallah.

Jean-Louis Chalenset, l'avocat de Georges Abdallah, dépose une demande de libération/expulsion

14 associations, partis politiques et organisations syndicales françaises signent un courrier au Président de la République concernant la libération de Georges Ibrahim Abdallah

27 mai 2023

8 juin 2023

18 juil. 2023

7 oct. 2023

...

24 oct. 2024

**Le 24 octobre 2024
Georges Ibrahim
Abdallah aura passé
quarante ans de sa vie
enfermé dans une prison
française.**

Début de l'offensive « Déluge d'Al Aqsa »
Déclaration du FPLP :
« C'est le jour où la nature de la lutte et la dignité de la nation arabe ont été recouvrées. Les rocs inébranlables issus des rangs de la résistance se sont unis pour répondre à l'appel de la Palestine, à l'appel d'Al-Qods et d'Al-Aqsa. ».





Cette frise chronologique traite synthétiquement du sujet et ce essentiellement vu de France.

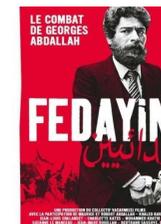
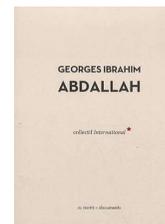
Elle ne présente pas les multiples initiatives internationales pour la libération de Georges Abdallah, notamment au Liban et en Palestine. Pour la France, seuls quelques événements représentatifs des mobilisations ont été indiqués. A travers le territoire il y a eu au cours des 20 dernières années de nombreux rassemblements, manifestations, meetings, collages d'affiches, pétitions, tribunes qui ne peuvent être représentés sur cette frise.

Pour en savoir plus

Georges Ibrahim Abdallah de Collectif International
Édition Al Dante (21 juin 2012)

L'affaire Georges Ibrahim Abdallah de SAÏD BOUAMAMA
Préface de Pierre Stambul et postface de Jann-Marc Rouillan
Édition Premiers matins de novembre (12 février 2021)

Fedayin, le combat de Georges Abdallah
Documentaire réalisé par Collectif Vacarme(s) Films
France • 2021 • 82 minutes • HD • Couleur



Pour suivre l'actualité pour la libération de Georges Abdallah
<https://liberonsgeorges.samizdat.net/>

<https://www.facebook.com/FreeGeorgesAbdallah>



© Frise réalisée en octobre 2023 par des Camarades du soutien de Bagnolet